

( N<sup>o</sup> 133. )

---

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1847.

---

### **Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Luc Jean Dalleu, cultivateur et boulanger à Pop- pel, province d'Anvers.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 98 de la Chambre des Représentants.)*

---

**MESSIEURS,**

Par requête adressée à la Chambre des Représentants, le 1<sup>er</sup> juin 1846, le sieur Luc Jean Dalleu, cultivateur et boulanger à Poppel, arrondissement de Turnhout, province d'Anvers, a demandé la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Waalwyck, province du Brabant Septentrional, Royaume des Pays-Bas, le 1<sup>er</sup> juillet 1814; il habite la Belgique depuis plus de cinq ans, et a épousé une femme belge dont il a plusieurs enfants; il s'est fixé définitivement et sans esprit de retour dans la commune de Poppel où il a acquis des propriétés et où il exerce la profession de cultivateur et de boulanger.

Les autorités consultées déclarent que la conduite du sieur Dalleu est irréprochable et qu'il jouit de l'estime publique. Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 8 de ce mois, par 43 suffrages contre 10.

**DE HAUSSY, Rapporteur.**